N° 229 — CXXIIme Année | Un numéro : 5 centimes | Jeudi 29 Septembre 1887.

FEUILLE D'AVIS DE NEUCHATEL

ET DU

VIGNOBLE NEUCHATELOIS

RÉSUMÉ DES NOUVELLES

RÉDACTION : 3, Temple-Neuf, 3

Les lettres non affranchies et anonymes ne sont pas acceptées. On s'abonne à toute époque.

BUREAUX : 3, Temple-Neuf, 3

Les annonces reçues avant 4 heures du soir, paraissent dans le numéro du lendemain.

Journal d'annonces paraissant tous les jours, excepté le Dimanche

LES PRINCIPALES AGENCES DE PUBLICITÉ, SUISSES ET ÉTRANGÈRES, SONT AUTORISÉES A RECEVOIR LES ANNONCES POUR CETTE FEUILLE

ABONNEMENTS

	1 an	6 mois	3 mois
La feuille prise au bureau	8 —	4 50	2 50
» rendue franco	10 —	5 50	3 —
Union postale, par 1 numéro	24 —	12 50	6 50
» par 2 numéros	17 —	9 —	5 —

Abonnement pris aux bureaux de poste, 10 centimes en sus.

CHEMINS DE FER

DÉPARTS POUR								ARRIVÉES DE
5 50	7 38	8 09	10 58	2 —	8 41	4 57	7 40	BIENNE
4 40	7 10	11 22	11 35	4 12	7 52			LAUSANNE
7 43	12 —	1 35	5 23	8 —	11 15			PONTARLIER
5 12	8 17	11 23	—	4 26	8 30			LOCLE
7 03	8 —	10 10	11 13	2 25	3 57	5 15	7 40	BIENNE
7 30		10 40		3 36	6 15	7 22	10 10	LAUSANNE
7 10		8 02		3 —	6 50	7 10	11 —	PONTARLIER
7 —		10 46		8 15	—	7 35	9 38	LOCLE

BATEAUX A VAPEUR

7 30	1 30	5 30	MORAT
Par Chez-le-Bart : 7 30	1 25	Par Cudrefin : 5 45	ESTAVAYER
7 20	8 55	7 25	MORAT
Par Cudrefin : 7 05	Par Chez-le-Bart : 7 05	11 45	4 30	ESTAVAYER

ANNONCES

CANTONALES		NON CANTONALES	
De 1 à 3 lignes	0 50	La ligne ou son espace	0 15
» 4 à 5 »	0 65		
» 6 à 7 »	0 75	Réclames	0 25
» 8 lignes et au delà, la ligne	0 10	Avis mortuaire, minimum	2 —
Répétition	0 8	Adresse au bureau	0 50

Annonce tardive et lettres noires, 5 centimes la ligne de surcharge. Encadrement, 50 centimes en plus.
Dans la règle, les annonces se paient d'avance ou par remboursement.

Bulletin météorologique. — SEPTEMBRE

Les observations se font à 7 h., 1 h. et 9 heures

OBSERVATOIRE DE NEUCHATEL

JOURS	Tempér. en degrés cent. MOYENNE	MINIMUM	MAXIMUM	Baromètre MOYENNE	Eau tombée	Vent domin. DIR.	FORCE	ÉTAT DU CIEL
27	9.0	2.5	16.0	710.4	1.0	var.	faibl.	nua.

Brouillard sur le sol jusqu'à 7 1/2 heures.

NIVEAU DU LAC :

Du 29 sept. (7 heures du matin) : 429 m. 56

Avis aux abonnés

☛ *Les personnes dont l'abonnement expire le 30 septembre, sont priées de le renouveler. Tous les bureaux de poste effectuent des abonnements à trois et six mois dès le 30 septembre. — Sauf avis contraire, nous prélèverons en remboursement, dans la huitaine et pour 3 mois, le montant des abonnements non encore réglés.*

PUBLICATIONS MUNICIPALES

M. le docteur HENRY, rue du Coq d'Inde n° 10, vaccinera chez lui avec du vaccin de Lancy, dès 1 1/2 à 3 heures de l'après-midi, jeudi 29, vendredi 30 septembre et samedi 1er octobre prochain.

Direction de police.

VENTES PAR VOIE D'ENCHÈRES

VENTE DE BOIS

La Commune de Peseux exposera en mises samedi 1er octobre prochain, le bois suivant :

485 stères sapin,
8 1/2 toises mosets,
21 tas de perches,
20 billons,
1000 fagots,
4 lots de dépouille.

Le rendez-vous est à 7 1/2 heures, près de la maison du garde.

Peseux, le 28 septembre 1887.

Au nom du Conseil communal :
H. PARIS.

Vente de Vendange

à CORTAILLOD

Samedi 1er octobre 1887, à 3 heures après midi, dans l'auberge communale, la Commune de Cortaillod vendra par voie d'enchères publiques la vendange de ses vignes.

Cortaillod, le 27 septembre 1887.

Conseil communal.

On vendra par voie d'enchères publiques, **vendredi 30 septembre 1887, dès 2 heures après midi,** rue des Moulins, maison n° 11, les objets suivants :

1 potager à 4 trous, 1 commode-secrétaire, 1 canapé, 1 armoire à 2 portes et 1 table bois dur, pieds tournés.

Neuchâtel, le 21 septembre 1887.

Greffe de paix.

Enchères de Vendange

à SAINT-BLAISE

Les Communes de St-Blaise et d'Hauterive et plusieurs particuliers exposeront en vente, par voie d'enchères publiques, **lundi 3 octobre 1887, dès 2 1/2 heures après midi, dans la Salle de justice, à Saint-Blaise,** la récolte de leurs vignes.

Délai d'inscription : Lundi 3 octobre à midi.

Saint-Blaise, le 28 septembre 1887.

Greffe de paix.

ANNONCES DE VENTE

A vendre d'occasion un **calorifère inextinguible** grand numéro (7). S'adresser chez M. Perregaux, magasin des machines à coudre, Neuchâtel.

Boucherie - Charcuterie centrale
CROIX-DU-MARCHÉ

Le soussigné a l'honneur d'aviser le public de Neuchâtel et des environs, qu'il vendra dès aujourd'hui la viande de bœuf première qualité, à 70 centimes le demi-kilo.

Gottfried BAUMANN.

On offre à vendre de suite et à des conditions exceptionnellement avantageuses **deux corps de vitrines avec tiroirs.** S'adresser en l'étude du notaire Juvet, à Neuchâtel.

VIOLON ancien, excellent, à vendre pour fr. 40. S'adr. au portier de l'hôtel des Alpes, gare de Neuchâtel.

Cave C.-A. PÉRILLARD

ancien encavage de M. Maximilien de Meuron

Prochainement, mise en perce d'un laigre vin blanc 1884, crû de la ville, à livrer en bouteilles ou en fûts. On se charge de fournir les bouteilles. S'inscrire à son bureau, rue du Coq-d'Inde 2.

FOULEUSES A RAISINS

CHEZ

J.-R. GARRAUX

A NEUCHATEL

A vendre des

Formes pour Cordonniers

en bon état. S'adr. à J. Morgenthaler, cordonnier, Temple-Neuf 9.

A vendre une bascule, 1 étau, une machine à percer pour grandes pièces, 3 baramines, de grands et petits marteaux, et quantité d'outils de menuisier, — 4 ovales de la contenance de 1000 à 1400 litres, 2 tonneaux, 2 grands et plusieurs petits robinets en laiton, comme neufs ; — 2 cages d'oiseaux dont une grande et une petite ; — des bouteilles fédérales à 13 cent. la bouteille, rincées. S'adr. à veuve Zoller, Evole 35.

AVIS AUX SOCIÉTÉS DE COUTURE

Péruvienne, 95 cm. de large, à **1 fr.** le mètre.

Chez E. SCHOUFFELBERGER, à Corcelles, près Neuchâtel.

A. SCHMID-LINIGER
12, Rue de l'Hôpital, 12
NEUCHATEL

GROS DEMI-GROS

ENTREPOT DE VINS DE LA MAISON LOUIS ROUVIÈRE

Propriétaire-Vigneron, à Vergèze (Gard) France.

Caves rue des Moulins n° 45 et rue du Coq-d'Inde n° 22.

La première sera ouverte les jours de marché de 11 heures à midi, et chaque jour de 7 à 8 heures du soir.

Vin rouge de table, ordinaire et supérieur, Roussillon, vin de la Côte du Rhône, Bordeaux, Bourgogne, Mâcon, Beaujolais, Fleurie.

Vins de dessert : Malaga, Madère, Marsala, Porto, Champagne, etc. Cognac, Fine-Champagne, Rhum Jamaïque, Martinique et Ste-Lucie.

Représentant :
Alexis THÉVENAZ, Oratoire 1, maison MEYER, Neuchâtel.
On livre par quart, demi et pièce entière. — Dégustation sur place.

FROMAGES DE LIMBOURG

GRAS & MURS

à 95 cent. le kilo, emballage gratis, par caisses de 10 et de 20 kilos, contre remboursement, chez **J. ETTER,** négociant, **à Moudon** (Vaud). (H. 45 N.)

A vendre à un prix très avantageux jusqu'à l'épuisement du stock

LETTRES DE VOITURE

POUR PETITE ET GRANDE VITESSE

Tirage soigné et bon papier.

H. WOLFRATH & Cie

3, RUE DU TEMPLE-NEUF, 3

Préparations diététiques de CARL HAAF, à Berne.

Café concentré, mi-liquide, recommandable aux militaires, touristes, ainsi qu'aux ménages, le flacon 1 fr. 20. Un flacon suffit pour 20 grandes tasses.

Essence de vinaigre concentrée, extrafine, pour la préparation instantanée d'un vinaigre de table pur et sain, le flacon 1 fr. 20.

Essence de sapin éthérée pour désinfecter les appartements et pour inhalations contre les accès asthmatiques, le flacon 80 cent.

Extraits et **sucre de malt** préparés d'après l'ordonnance de Liebig.

Vin de pepsine. On prend un petit verre à liqueur après le repas pour stimuler la digestion ; le flacon 2 fr.

Dépôts dans les **pharmacies** et **drogueries.** Prospectus avec prix gratis.

POTAGERS

A vendre d'occasion 2 potagers remis à neuf, chez H. Billaud, serrurier, rue du Rateau.

CALORIFÈRES
à VENTILATION

Manteau tôle ou catelles système Schnell & Schneckenburger, avec ou sans appareil pour les rendre inextinguibles, très hygiéniques et très économiques.

Fourneaux fonte avec garniture en briques réfractaires.

COKE

CHEZ

A. GYGER & FILS
magasin de fers
Place du Gymnase

D'OCCASION

Pour cause de changement de domicile, on offre à vendre, au prix de fr. 200, un sofa-lit très peu usagé, ayant coûté neuf 310 fr. ; plus un pupitre en bois dur et une table ronde à jeu, en noyer. S'adr. à M. O. Huguenin, à Boudry.

L'Eau Dentifrice impériale

de GOLDMANN

est le ***meilleur remède contre les maux de dents.*** Elle enlève toute mauvaise odeur de la bouche et conserve les dents ***pendant longtemps.***

Des centaines d'attestations à disposition.

Seuls fabricants pour la Suisse :

Charles & Adolphe RŒTTIG, à Zurich.

Se vend à Neuchâtel chez MM. Dardel, pharmacien, et Samuel Stern, épicier ; à St-Blaise, pharm. H. Zintgraff.

A vendre, à cinq et dix francs, quelques centaines de beaux **oignons de jacinthes,** de **tulipes,** doubles et simples, très variées pour jardin ; ainsi que quelques couronnes impériales rouges ou jaunes, et narcisses blanches.

S'adresser à M. Sandoz, vétérinaire, Neuchâtel.

On offre à vendre **un petit bateau** en fer-blanc construit exactement sur le modèle d'un bateau à vapeur, ayant figuré à l'Exposition de Neuchâtel, plus **un clocher** en fer-blanc, proportionné d'après les mesures exactes de la tour de l'église d'Estavayer-le-Lac ; ce clocher peut se placer sur un toit de cabinet.

S'adresser à L. Duc, ferblantier, à Estavayer.

LAIT CONDENSÉ sans sucre, ***cacao aux glands*** pour l'alimentation et contre la diarrhée des enfants, à la ***pharmacie Fleischmann,*** Grand'rue.

PATÉS FROIDS

de toutes grandeurs

chez GLUKHER-GABEREL

CONFISEUR.

A LA CHARCUTERIE
STRUB-RENTSCH
rue du Coq-d'Inde.

Reçu un beau choix de jambons, jambons roulés, saucissons, côtelettes et palettes fumés.

ATTENTION !

Le soussigné annonce à ses amis et connaissances, et au public en général, qu'il a commencé pour son compte **l'épicerie et mercerie** rue du Seyon n° 28, maison Vuarraz. Par de bonnes et fraîches marchandises il espère justifier la confiance qu'il sollicite.

A. ELZINGRE fils.

CONSERVES
MANUEL & FILS
LAUSANNE
IMPORTATION DE CONSERVES DE
BOEUF · JAMBON · LANGUES
D'AMERIQUE
VOLAILLE & GIBIER
SAUMON · HOMARD
Poissons à l'huile & au naturel
VIANDES EN PÂTE
CONSERVES DE FRUITS ET DE LEGUMES
BOUILLONS CONCENTRÉS. EXTRAITS DE VIANDE
ARTICLES POUR TOURISTES
VOYAGEURS, MILITAIRES, ETC.

(H. 8051 L.)

Emplâtre
contre les
rhumatismes
et le lumbago

recommandé par les médecins, agissant sûrement et promptement dans tous le cas de lumbago, douleurs des reins, rhumatismes et goutte.
1 Boîte en ferblanc Fr. 1.25.
En gros: chez H. Scholinus, Pharmacien à Flensbourg. Dépôt général pour la Suisse: Pharm. Hartmann à Steckborn; en détail dans les pharmacies.

Dépôts: A Neuchâtel, pharm. Dardel; à la Chaux-de-Fonds, pharm. Bech, Paul Monier, A. Gagnebin; au Locle, pharm. Burmann, Caselmann, Theiss; St-Imier, pharm. Nicolet.

Tuyeaux en grès
vernissés à l'intérieur et à l'extérieur
T. SPONAGEL, ZÜRICH
Meilleur matériel pour
Conduites d'eau
et descentes de latrines
Prix modérés.
(O. F. 3496)

SALLE DE VENTE
Rue du Seyon n° 28

A vendre, à bas prix, plusieurs lits complets, canapés, fauteuils, chaises, tables, lavabos, tables de nuit, glaces, pendules. Jolis meubles antiques.

ELIXIR STOMACHIQUE
DE MARIA-ZELL.

Excellent remède contre toutes les maladies de l'estomac et sans égal contre le manque d'appétit, faiblesse d'estomac, mauvaise haleine, flatuosités, renvois aigres, coliques, catarrhe stomacal, pituite, formation de la pierre et de la gravelle, abondance de glaires, jaunisse, dégoût et vomissements, mal de tête (s'il provient de l'estomac), crampes d'estomac, constipation, indigestion et excès de boissons, vers, affections de la rate et du foie, hémorrhoïdes (veine hémorrhoïdale).
Prix du flacon avec mode d'emploi, 1 fr.
Dépôt central: pharm. „zum Schutzengel" C. BRADY à KREMSIER (Moravie) Autriche.

Se trouve seul véritable: à Neuchâtel, pharm. Dardel; St-Blaise, pharm. Zintgraff; Chaux-de-Fonds, pharm. Gagnebin; Locle, pharm. Theiss; St-Imier, pharm. Nicolet, et dans les principales pharmacies de toute la Suisse.
Dépôt général pour toute la Suisse chez M. PAUL HARTMANN, pharm., à Steckborn (Thurgovie).

603 **A vendre** 60 à 70 gerles usagées en bon état, 3 cuves ovales neuves, 2 contenant 2000 litres, l'autre 6000 environ; à la même adresse, 4000 litres blanc 1886 seraient disponibles. Le bureau de la Feuille indiquera.

Le magasin de plumes
Schliemann & Kähler
à Hambourg
envoie **franco de port** contre remboursement
de bonnes
Plumes pour lits
4 1/2 kilos pour seulement .... fr. **7.50**
4 1/2 kilos excellente qualité .. fr. **15.—**
4 1/2 kilos demi-édredon ..... fr. **18.75**

ON DEMANDE A ACHETER

La Société LA MÉNAGÈRE demande à acheter *au comptant* de 1300 à 1500 mesures de pommes de terre. S'adresser, en fournissant échantillon et prix, au citoyen Ed. Berthoud, fondeur, président de la Société, Parcs 18.

On achète d'occasion les habits de messieurs et de dames, linge, chaussures, literie, chez Mme Mazonni, Chavannes 4.

594 **On demande à reprendre immédiatement et à Neuchâtel, un petit magasin d'épicerie. S'adr. au bureau du journal.**

APPARTEMENTS A LOUER

A louer de suite ou pour Noël un joli appartement de 5 pièces et dépendances, Petit-Catéchisme n° 1.

A louer pour Noël un logement de 3 chambres, cuisine et dépendances. S'adr. à Mme veuve Rovelli, Ecluse 9.

A louer tout de suite un logement bien situé et à bas prix. S'adr. à M. Auguste David, greffier, au Château, ou Chemin du Rocher 7.

A louer pour de suite ou pour Noël, rue du Bassin 6, un beau logement de 5 pièces, chambre de fille et grandes dépendances. S'adresser même maison, second étage.

A louer pour le 1er septembre, à une ou deux personnes propres et tranquilles, un **logement** de trois pièces et dépendances. S'adresser Ecluse 23, 2me étage.

A louer tout de suite, ou pour Noël, un logement de quatre chambres, cuisine avec eau, chambre haute et galetas. S'adresser rue St-Maurice 12.

Pour Noël, logement de 3 pièces, cave et galetas. S'adresser rue Fleury 10.

592 A remettre, dès les premiers jours de novembre, un joli logement de cinq chambres et dépendances. S'adresser au bureau de la feuille.

A louer pour Noël deux logements de quatre ou cinq chambres, avec grandes dépendances. S'adr. Evole 3, rez-de-chaussée.

A louer de suite **un logement** de cinq chambres, cuisine avec eau, cave et dépendances, au 1er étage, complétement remis à neuf.

Un **grand atelier** ou plusieurs petits parfaitement éclairés, prix réduits.

Le tout dans une belle exposition.

S'adresser au Bureau de la Grande Brasserie, Neuchâtel.

A louer, pour cas imprévu, pour le *24 courant,* un logement de trois chambres, cuisine, avec eau, cave, galetas et dépendances. S'adresser Grand'rue n° 4, 1er étage.

A remettre pour le 24 octobre prochain, rue de l'Hôpital 9, un logement de trois chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Etude Roulet, notaire, rue St-Honoré 5.

A remettre pour le 24 décembre prochain, rue de l'Hôpital 9, un logement de deux chambres, cuisine et dépendances. S'adresser Etude Roulet, notaire, rue St-Honoré 5.

Pour cause de départ, à remettre pour Noël, Faubourg du Lac 21, au 3me, un appartement de six chambres, mansardes et toutes dépendances voulues, agréablement situé au soleil levant, sur la promenade, à quelques pas de l'Académie.

558 A louer, pour Noël et même plus tôt au besoin, au centre de la ville, un logement de deux grandes chambres, cuisine et dépendances, à un premier étage. S'informer au bureau de cette feuille.

A LOUER

Dès maintenant :

a) Un logement de 2 chambres, cuisine et dépendances, à l'Ecluse 45; prix: 380 francs par an;

b) Un logement de 4 chambres, cuisine et dépendances, à l'Ecluse 26, au 4me étage; prix: 450 francs par an.

S'adresser à l'Etude J. Wavre, avocat.

Pour Noël 1887, un logement avec eau sur l'évier. S'adresser Ecluse n° 6, 2me étage, à droite.

CHAMBRES A LOUER

Chambre bien meublée, jouissant d'une belle vue. S'adresser rue de la Côte 6, au second.

A quelques minutes de la ville, chambre meublée. S'adresser Saint-Nicolas 10, rez-de-chaussée.

565 A louer pour de suite, rue J.-J. Lallemand, une belle chambre meublée. S'adresser au bureau du journal.

607 Dans une maison d'ordre, située dans le centre de la ville, on offre à louer une belle grande chambre meublée donnant au soleil levant; elle conviendrait particulièrement à une personne, dame ou monsieur, occupée dans une administration ou magasin. Pour renseignements, s'adresser au bureau du journal.

Chambre et pension pour deux jeunes messieurs, à proximité du Gymnase. S'adresser à la librairie Guyot.

Chambre, place Purry, n° 1, 2me étage.

Chambre bien meublée pour un monsieur. Prix: fr. 16. Ecluse 2, 2me étage.

A louer, pour messieurs, une chambre à deux lits, se chauffant, au 1er étage. S'adresser au magasin n° 1, rue St-Maurice.

Chambre meublée, Ecluse n° 2, 1er étage.

A louer une petite chambre pour un monsieur. S'adresser Ecluse 24, au 3me.

Chambre meublée à louer, avec balcon, pour un ou deux messieurs, rue de la Treille 7, au second.

A louer à un ou deux ouvriers rangés, une jolie chambre meublée se chauffant. S'adresser à Mme Tolck, rue des Moulins 13, 5me étage, depuis midi.

Pour tout de suite, chambre meublée. S'adresser rue du Seyon 6, à la boulangerie.

A louer à un monsieur une belle grande chambre meublée au soleil, rue du Château 4, au 1er.

Pour tout de suite chambre meublée, rue Saint-Maurice 6, au 4me.

Pour le 1er octobre, belle chambre à louer, meublée, exposition au soleil levant. Rue Lallemand 5, 2e à gauche.

A louer de suite une jolie chambre meublée donnant rue du Seyon, pour étudiant ou monsieur de bureau. S'adr. rue des Moulins 6.

A louer une chambre meublée. S'adr. à Mme veuve Rovelli, Ecluse 9.

A louer tout de suite ou 1er octobre, une petite chambre meublée bien exposée au soleil. S'adresser 1er étage, rue de l'Industrie 10.

Chambre meublée à louer. Rue du Seyon 11, 2e étage.

Chambre à deux lits, pour coucheurs soigneux. Bercles 3, au 3me.

A louer, dès le 1er octobre, une chambre meublée, pour un monsieur rangé. S'adresser rue de la Treille n° 5, 2me étage.

Pour la rentrée des classes, chambres meublées avec pension si on le désire. Grand'rue 2, 3me étage.

Jolie chambre à louer à un étudiant ou à un monsieur de bureau, Escalier de la Boine, au-dessus de la terrasse de la grande Brasserie.

Belle chambre pour un monsieur, rue du Temple-Neuf 22, 3me étage.

A louer deux jolies chambres meublées ou non. S'adresser rue J.-J. Lallemand 7, au second.

Chambres meublées et pension, sur la Promenade, en face de l'Académie. Pour renseignements, s'adresser Vieux-Châtel n° 4.

Pour tout de suite, belle chambre meublée ou non. S'adr. Parcs n° 31 c.

Deux jolies chambres meublées avec cabinet de toilette. On donnerait la pension si on le désire. S'adr. Treille 3, 3me étage.

A louer de suite ou le 1er octobre, une **chambre meublée** pour monsieur. S'adr. rue de l'Industrie n° 25, au 3me.

Chambre à louer, rue de la Treille n° 9.

LOCATIONS DIVERSES

La ferme de **Landeyeux** est à remettre pour Saint-Georges 1888. S'adr. à M. A. Perrin, à Bussy, jusqu'au 10 octobre prochain.

Vendanges 1887

On demande à louer de suite à Peseux, une cave meublée de la contenance de 2500 litres environ, ou à défaut on louerait 2 ou 3 petits vases disponibles dans la cave d'un propriétaire. S'adresser pour renseignements à M. C.-A. Gauthey, à Peseux.

ON DEMANDE A LOUER

On demande à louer en ville pour un ménage de deux personnes, un logement de 3 ou 4 chambres dans une maison d'ordre. Adresser les offres par écrit au bureau de la Feuille d'avis sous les initiales G. B. 596.

602 On demande à louer, sur la Place du Marché ou à proximité, un local pouvant servir de dépôt. S'adresser au bureau du journal.

OFFRES DE SERVICES

Domestiques de confiance sont placés en tout temps par Mme A. Fischer, à Berthoud (Berne).

---

49 Feuilleton de la Feuille d'avis de Neuchâtel

BRUNE AUX YEUX BLEUS

PAR

Mlle EDWARDES

Traduction de Mme C. DU PARQUET.

En quittant Robert Dennison, l'inspecteur de police se demanda s'il ne serait pas trop tard pour poursuivre son enquête et se rendre chez Gérald Durant. Il connaissait les habitudes des jeunes officiers, — comme il connaissait, d'ailleurs, les habitudes de toutes les classes de la société. — Ces messieurs dînaient généralement vers huit heures; donc il pouvait encore le trouver chez lui, et il se rendit directement n° 102, Clarges street.

La porte lui fut ouverte par le correct valet de chambre, M. Bennett, qui, dans une tenue simple, mais élégante, se préparait à sortir pour son propre compte, afin, peut-être, d'aller dîner à son club, et reçut le visiteur d'un air hautain.

— Ah! voilà le valet, se dit M. Wickham à part lui, après l'avoir jugé d'un coup d'œil. — Jeune homme, nous allons causer! Puis, tout haut: M. Durant, dites-vous, est absent. Eh bien, dites-moi, mon ami, quand sera-t-il de retour?

Il avait eu soin de s'appuyer sur le montant de la porte, prévoyant que M. Bennett aurait envie de lui fermer cette porte au nez.

Le ton d'assurance qu'il avait en lui parlant, et même cette appellation familière, abaissèrent un peu l'orgueil de M. le valet de chambre, en lui donnant l'idée que, son maître ayant des dettes pardessus la tête, cet homme était peut-être un huissier qu'il fallait ménager.

— Je ne pense pas, répondit-il, que M. Durant soit absent plus de trois ou quatre jours. C'est à peu près le temps de nos séjours à Durant-Court. Si vous avez quelque message pour lui, je m'en chargerai volontiers, car je crois y aller demain.

Il dit cette dernière phrase de ce ton ennuyé d'un homme qui quitte à regret la vie de Londres.

— Non, répliqua Wickham en s'avançant à l'entrée de l'appartement, je n'ai pas de message à envoyer, mais je puis vous faire une confidence, comme entre amis; car je suppose que vous êtes son valet de chambre. Votre maître doit à quelqu'un de ma connaissance une forte somme, et je venais voir si nous ne pourrions pas prendre quelques arrangements à ce sujet. Ce serait avantageux pour toutes les parties, et pour vous et moi également. L'essentiel, c'est de s'assurer en quels termes il se trouve en ce moment avec sir John Durant, son oncle, et si les projets, en ce qui concerne sa fille, doivent toujours se réaliser. Vous me comprenez, n'est-ce pas? Mon ami ne voudrait pas faire de peine à un jeune homme qui aurait de belles espérances.

Cette histoire, débitée toute naturellement, mit M. Bennett en confiance avec l'étranger, et, à son tour, il le rassura sur la situation de Gérald Durant, toujours très bien vu par la famille et correspondant fréquemment avec son oncle; le mariage aurait lieu sans doute à l'automne. Ils n'étaient pas ici, à Londres, depuis plus de trois jours, et déjà M. Durant était chez son oncle, à Durant-Court, une des plus belles résidences du Staffordshire, et enfin M. Gérald se présenterait probablement pour les prochaines élections.

— Eh bien, dit d'un air entendu M. Wickham, je ne puis qu'insister sur ce point, c'est qu'il faut ménager les vieux parents. Je vais rendre compte à mon ami de l'état des choses, et, d'ici à une ou deux semaines, je passerai encore par ici pour savoir de vous, monsieur Bennett, l'état des choses.

M. Bennett fit un signe d'assentiment, en se félicitant lui-même de son admirable diplomatie.

— Cependant, reprit M. Wickham, je voudrais bien vous rencontrer par ici, sans revenir dans votre maison. Je déteste tout ce qui fait un peu d'embarras, et j'aime à traiter les affaires des jeunes gens sans être importun. Pourriez-vous m'indiquer un endroit où je pourrais vous trouver quand vous êtes libre?

A cette demande, M. Bennett répondit qu'on le trouverait souvent, quand il n'avait rien à faire, dans un petit café du coin, à main droite, à l'enseigne de *l'Étoile*, et M. Wickham partit enchanté de son succès. Il avait réuni assez de preuves accablantes contre Gérald Durant pour confirmer tous les soupçons, et il s'en allait content, parce que, l'*affaire du pont de Londres* lui étant confiée, il avait consciencieusement rempli son devoir, avant d'aller passer la soirée chez lui, à la campagne.

Après ses démarches successives, il pensait tenir le fil qui devait le guider dorénavant. Si M. Gérald Durant était innocent, tant mieux pour lui; s'il était coupable, cette découverte ferait grand honneur à M. Wickham.

Au coin d'un carrefour, il se trouva heurté par un homme qui tournait trop précipitamment l'angle d'une rue. C'était un gentleman en toilette du soir, avec un léger paletot d'été, une fleur à la boutonnière et un lorgnon à l'œil. Après des excuses réciproques, ils se regardèrent en face.

— Ah! comment, c'est vous, Jemmy! s'écria Wickham, mettant familièrement sa main sur l'épaule de ce monsieur et l'examinant des pieds à la tête. Jemmy! Quelle toilette!

— Eh bien, oui, monsieur Wickham, c'est moi, et ma toilette a souffert de la rencontre, car voilà ma fleur tout écrasée.

— Vous pouvez vous en passer, dit Wickham d'un ton de plaisanterie, vous êtes assez beau comme ça. On dirait que vous allez dîner à quelque grand club.

— Précisément, c'est ce que je vais faire, reprit l'autre gaiement. C'est étonnant comme vous avez deviné juste. Je vais voir mon ami Durant, ici près, et je pense qu'il m'emmènera dîner à son club.

— Il vous a donc invité?

— Pas exactement, mais j'ai fait sa connaissance sur le continent, et il m'a dit de venir le voir quand je serais à Londres, et, comme je connais ses habitudes...

— Vous lui faites l'honneur de dîner avec lui et, sans doute, de lui apprendre à jouer quelques parties de cartes dans la soirée?

— J'ai déjà joué avec lui, dit Jemmy en souriant.

— Alors, mon ami, vous n'aurez pas

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec M. Calmann-Lévy, éditeur, à Paris.

Une brave fille, qui parle allemand et français, et peut produire des recommandations, voudrait se placer dans une famille. S'adresser chez Mme Weber, Neubourg 4.

Un Argovien, actuellement en service dans un hôtel, qui connaît les soins à donner aux chevaux, cherche à se placer comme domestique, de préférence dans un hôtel. S'adresser rue de l'Industrie 9, au 1er étage.

Une jeune femme se recommande au public pour faire des chambres ou des bureaux. S'adresser rue Fleury n° 6, 2me étage.

Une jeune fille âgée de 20 ans cherche à se placer tout de suite comme cuisinière ou bonne d'enfants. S'adresser rue des Moulins n° 8, 3me étage.

608 Une fille allemande, qui comprend un peu le français, demande à se placer comme aide dans un ménage ou pour s'occuper d'un ou deux enfants pas trop jeunes, avec lesquels elle aurait l'occasion de parler le français. Elle demande peu de gage. Certificats à disposition. S'adresser au bureau du journal qui indiquera.

601 Une jeune Allemande, qui sait bien coudre et repasser, cherche à se placer en qualité de femme de chambre dans une famille où elle aurait l'occasion de parler le français. On tient plus à un bon traitement qu'à un gros gage. S'adr. au bureau du journal.

Une fille recommandable cherche à se placer dès maintenant pour tout faire dans un ménage. S'adresser rue de la Côte 6, au 1er.

DEMANDES DE DOMESTIQUES

Une famille habitant Berne demande un jeune homme qui connaisse l'état de jardinier et sache soigner un cheval de selle. S'adresser à la Prise Roulet, sur Colombier.

OFFRES & DEMANDES D'EMPLOI

Une jeune fille intelligente, d'une bonne famille, ayant appris la couture, désire se placer auprès d'une bonne couturière pour dames afin de pouvoir se perfectionner. De bons certificats sont à disposition. Entrée au 1er novembre. De plus amples renseignements par **Mme Studer,** ancienne poste, **Soleure** (Suisse).
(M. a. 2036 Z.)

On demande de suite un ***démonteur et remonteur*** pour travailler au comptoir. S'adresser Industrie 5, 3me étage.

ATTENTION!

606 Un homme marié cherche une occupation quelconque. Prétentions modestes. S'adresser au bureau du journal.

591 On demande un ouvrier boulanger parlant français. S'adresser au bureau de la feuille.

EMPLOYÉ-COMPTABLE

Un comptable sérieux, très au courant des affaires commerciales, désire emploi ; il peut s'occuper aussi des voyages et du placement. S'adresser au bureau de la Feuille qui indiquera. 598

Une **fabrique de chocolat** au canton de Vaud demande une bonne plieuse. Ouvrage assuré. Adresser les offres franco au bureau de cette feuille, sous A. S. 597.

595 **Un jeune homme marié, désire entrer de suite dans une bonne maison de commerce soit pour travailler au bureau, au magasin ou comme voyageur. Prétentions modestes. On fournirait de fortes cautions et bonnes références à disposition. S'adresser au bureau du journal.**

Un jardinier marié, muni de bons certificats, cherche à se placer ; il connaît l'état dans toutes les parties, et pourrait entrer de suite. Pour renseignements s'adr. chez F. Perdrisat, horticulteur, Neuchâtel.

AVIS DIVERS

On demande, pour une demoiselle de bonne maison, pension dans une famille, de préférence catholique. Cette demoiselle suivrait les classes du collège.
Adresser les offres avec indication du prix case postale 172, Neuchâtel.

Courtage de Vendange

Achat et vente de vendange, ainsi que moûts et vins du pays. S'adresser à Jules MOREL, faubourg de l'Hôpital 1.

Changement de domicile

Numa SANDOZ, dentiste, demeure actuellement rue du Seyon n° 7. Il saisit cette occasion pour se recommander à son honorable clientèle pour tout ce qui concerne sa profession.

Mlle Hélène PHILIPPIN

a recommencé ses leçons de piano. Par la même occasion, elle se recommande aux parents qui voudront bien lui confier leurs enfants.
Domicile : Ecluse 13, au 1er.

Restaurant du LIERRE
FAHYS N° 13

BAL ! DIMANCHE 2 octobre **BAL !**

Orchestre LESNOIRS avec accompagnement de la musique BLANCK.
Se recommande vivement,
F. PICCO, fils.

Dimanche 2 octobre 1887
DANSE PUBLIQUE
au Restaurant du VERGER, à Thielle.
Beignets. — Bonne musique.
Se recommande, **Veuve BERGER.**

AVIS AUX PROMENEURS
RESTAURANT DES ARMES D'AUSTRALIE
à LA COUDRE

Excellentes saucisses au foie.
Pain de ménage et noix.
Vin blanc et rouge, crûs de La Coudre.

Dès dimanche 2 octobre, MOUT de 1re qualité

Se recommande, *LE TENANCIER.*

L'HELVETIA
Compagnie suisse d'assurances contre l'Incendie, St-Gall.
(Capital social : 10,000,000 de francs)

se charge de toute sorte d'**assurances contre l'incendie** à des **primes fixes** et **modiques.**

Pour tous les renseignements possibles s'adresser à
MM. **Marti et Camenzind,** agents principaux à Neuchâtel, Promenade-Noire 5, et à
M. **Ul. Quinche-Sterchi,** secrétaire municipal, à St-Blaise ;
M. **Ch. Grisel fils** à Cormondrèche, nommé agent pour les localités de Cormondrèche, Corcelles et Peseux ;
M. **P. Barrelet,** avocat à Colombier.

Mlle Juliette Berthoud recommence ses leçons de conversation française et allemande. S'adresser Ecluse n° 21, 3me étage.

Municipalité de la Coudre

Assemblée des propriétaires de vignes, jeudi 29 courant, à 4 heures du soir.

Ordre du jour :

Fixer le lever du ban des vendanges.

La Coudre, le 26 septembre 1887.

Conseil municipal.

CABINET DE LECTURE
TERREAUX 7

Les abonnés sont avisés que le nouveau catalogue est en vente dès ce jour.

LINGÈRE pour dames et messieurs, cherche de l'ouvrage ou des journées. Prix modérés. S'adresser au magasin Porret-Ecuyer, rue de l'Hôpital.

TERRINIER

Fritz HOFFMANN, terrinier, informe sa clientèle qu'il a transféré son domicile ***rue des Moulins 13, au 1er.*** — Il se recommande pour tout ce qui concerne son état. Travail prompt et soigné. — Même adresse, à vendre 3 poêles portatifs en catelles.

Une bonne **lingère couturière** se recommande pour des raccommodages à la maison ou en journée, pour la confection de chemises d'hommes, sur mesure, pour pantalons, et tout autre travail de ce genre. S'adresser à Mme Matile, maison Guinchard, Ecluse 5.

ÉCOLE DU DIMANCHE
DE LA
CHAPELLE DE L'ERMITAGE

Rentrée le dimanche 2 octobre, à 8 1/2 heures.

Mme DIETZSCH-LAMPART

recommence ses leçons de chant dès maintenant. S'adresser rue Pourtalès 2.

585 On demande à emprunter, contre de bonnes garanties, quelques mille francs à 6 %. S'adresser au bureau de la feuille qui indiquera.

AVIS

Les personnes qui auraient des comptes à fournir à la **Ve Exposition fédérale d'agriculture,** sont priés de les adresser **d'ici au 30 septembre,** à MM. les Présidents des divers Comités, qui sont :

MM. Ch. Jacottet, **Constructions.**
» Jean de Montmollin, **Police.**
» G. de Montmollin, **Vivres & liquides.**
» A. Cornaz, **Réception.**
» Hæfliger, **Logements.**
» Lambert, **Fourrages.**
» Petitpierre-Steiger, **Finances.**

UNION COMMERCIALE

Les cours de comptabilité, de français, d'allemand, d'anglais et d'italien vont recommencer. Les jeunes gens ne faisant pas encore partie de la Société, qui désirent suivre ces cours, sont priés d'envoyer leur demande d'admission au président, M. Eugène Borel, chez M. Aimé Humbert, 19, rue du Château.

Les cours sont absolument gratuits pour les membres de cette Société.

Une bonne **tailleuse** cherche de l'ouvrage en journée ou à la maison ; elle se recommande aussi pour la confection de corsets sur mesure et d'habillements de petits garçons. S'adr. rue St-Maurice 11, au 2me étage.

☛ On recevrait encore deux demoiselles fréquentant les écoles, pour le dîner ou la pension entière. S'adresser Avenue du Crêt n° 12, rez-de-chaussée.

LEÇONS 589 On cherche encore quelques leçons de français et de piano. S'adresser au bureau du journal.

TEINTURES & DÉGRAISSAGES

Paul L'ÉPLATTENIER, teinturier, demeure actuellement Neubourg n° 19, 1er étage, maison Schinz.

Cercle des Travailleurs
NEUCHATEL

Il est rappelé à MM. les sociétaires que **jusqu'au 30 septembre** la cotisation de l'année courante peut se payer au tenancier. Passé ce terme, elle sera prise en remboursement par la poste.

Le Comité.

RÉUNION COMMERCIALE, 28 septemb. 1887

	Prix fait	Demandé	Offert
Banque Commerciale	—	—	575
Crédit foncier neuchâtelois	—	580	—
Suisse-Occidentale	—	150	155
Immeuble Chatoney	—	525	—
Banque du Locle	—	630	—
Fabrique de télégraphes	—	—	190
Hôtel de Chaumont	—	110	—
La Neuchâteloise	—	—	435
Grande Brasserie	—	—	800
Fab. de ciment St-Sulpice	—	—	—
Société typographique	—	—	—
Cable Electrique Cortaillod	—	—	—
Franco-Suisse obl., 3 3/4 %	—	425	—
Chaux-de-Fonds 4 1/2 nouv.	—	101	—
Société technique 3 % 1/275	—	—	200
» » 3 % 1/500	—	—	480
Banque Cantonale 4 %.	—	101	—
Etat de Neuchâtel 4 %.	—	101	—
» » 4 1/2 %.	—	101,50	—
Oblig. Crédit foncier 4 1/2 %	—	101,50	—
Obligat. municip. 4 1/2 %.	—	101,50	—
» » 4 %.	—	101	—
» » 3 1/2 %.	—	96	—
Lots municipaux	—	16	18
Ciment St-Sulpice 5 %.	—	101	—
Grande Brasserie 4 1/2 %.	—	101	—

VARIÉTÉS

Horlogerie suisse en 1886. — Nous empruntons les renseignements suivants sur l'horlogerie au rapport commercial du Vorort de l'Union suisse du commerce et de l'industrie sur l'année 1886 qui vient de paraître :

« La note dominante d'un examen de situation pour l'horlogerie suisse en 1886 est l'énorme extension de la production, que ne compense qu'imparfaitement l'accroissement d'exportation du produit. Si d'une part l'industrie horlogère a su conquérir de nouveaux débouchés et entretenir les anciens, augmentant dès lors dans une certaine mesure le chiffre de ses exportations, d'autre part, les procédés toujours plus rapides de fabrication et la création de nouveaux établissements producteurs lui ont fait perdre, et au delà, les avantages qui, autrement, devraient résulter d'un chiffre d'exportation allant en progressant.

Nous trouvons donc, en conséquence de cette rupture d'équilibre, un résultat dont l'énoncé, paradoxal à première vue, n'est pas moins d'une rigoureuse exactitude.

Affaires considérables, transactions nombreuses et bénéfices restreints. Exportation florissante et industrie dans le marasme, sous le triple rapport des profits du commerce suisse, des gains du fabricant et chef d'atelier et du salaire de l'ouvrier. A quoi faut-il attribuer ces conditions anormales au premier chef? Nous répondons : A la concurrence intérieure en premier lieu, concurrence résultant du manque d'entente et d'union entre nos producteurs, luttant les uns à côté des autres, ou même les uns contre les autres, au lieu de grouper leurs intérêts pour une action solidaire. L'absence d'une organisation de ce genre a produit l'abaissement du prix de la montre, sans que les exigences des marchés extérieurs l'aient imposé.

Notre commerce et notre industrie horlogers souffrent d'un excès d'individualisme, procurant non seulement l'éparpillement des forces industrielles nationales, mais encore l'opposition fréquente de ces forces les unes aux autres, alors qu'elles pourraient et devraient agir de concert.

Au point de vue technique, l'exploitation de l'horlogerie a été amenée à un degré de perfectionnement réjouissant. Parmi nos fabriques, plusieurs peuvent être incontestablement considérées comme des modèles du genre. Nous pouvons donc prétendre que notre outillage industriel ne laisse rien à désirer et qu'il est à la hauteur de toutes les exigences modernes. En obtenant le complément des avantages de cette situation par une loi établissant la protection des inventions, en réformant l'exploitation commerciale, dont les erreurs et les fautes compromettent le rendement de la production et nous font perdre les bénéfices d'une organisation incontestablement supérieure au point de vue technique, l'industrie horlogère peut espérer, sans optimisme exagéré, des jours plus prospères. L'avenir lui réserve encore des temps favorables, mais il faut, pour cela, remédier aux inconvénients signalés ; c'est une condition *sine qua non.*

De l'ensemble des informations que nous avons pu recueillir sur la situation de notre principale industrie régionale, l'horlogerie, résulte le fait constant que celle-ci, de même que les industries similaires de notre région, subissent le contre-

---

ce plaisir aujourd'hui. M. Gérald Durant est dans le Staffordshire.

— Ah!

— Et il ne reviendra pas avant quelque temps. Vous aurez bien déjeuné, sans doute, aujourd'hui, Jemmy?

— Je vous avouerai que non: je ne suis ici que de ce matin, et je n'ai guère avalé encore que de la poussière. Je ne comprends pas comment on peut vivre à Londres...

— Oh! je me demande comment certaines gens font pour vivre ailleurs! dit Wickham sans affecter l'ironie ; mais, monsieur Randall, — ici Jemmy changea de couleur — voulez-vous me faire l'honneur de dîner avec moi, dans un modeste petit restaurant?

— Rien de mieux, dit vivement celui que l'on nommait Jemmy. Il faut bien dîner, et, si ce n'est au club des officiers de la garde, on se contentera du petit restaurant.

Aussitôt, les deux amis s'en allaient, bras dessus, bras dessous, causant avec animation, car le plus heureux hasard amenait à M. Wickham le témoin le plus récent des actions de Gérald Durant dans ces derniers temps. Il se hâtait de profiter de la chance, renonçant pour ce soir aux douceurs de la villégiature avec sa famille, et les remplaçait par ce *petit dîner* qu'il allait abondamment arroser de champagne.

XXIX

Une belle matinée d'août, sans aucun nuage, brillait en ce jour sur les jardins du vieux manoir de Staffordhire, et colorait de riches teintes dorées la toiture et les murailles, où grimpait, par endroits, un lierre épais, ici masquant les sculptures, là ne cachant qu'à moitié l'écusson sur lequel était gravé le millésime de 1570, date de la construction du château par un certain Hugh Durant, et les armes de la famille.

C'était le plus beau moment de l'année pour les jardins de Durant-Court. Les géraniums, les calcéolaires, les verbenas brillaient dans tout leur éclat et, sur les pelouses, les cèdres répandaient leurs parfums résineux ; des œillets de toute couleurs formaient des bordures éclatantes, et, dans les angles abrités des bâtiments, de grands magnolias en fleur exhalaient un arome d'une finesse pénétrante, auquel se mêlait celui des pêches et des brugnons venant des espaliers voisins.

Ces jardins étaient à l'ancienne mode, mais ils ne s'en accordaient que mieux avec l'antique architecture du château. On y voyait des ifs taillés en formes fantastiques, des charmilles, des statues, des fontaines et aussi de ces grands espaces gazonnés d'où sortaient des odeurs de thym, de serpolet, de menthe, lorsque l'on s'y promenait. Des arbres fruitiers se confondaient, çà et là, avec les arbustes d'agrément ; enfin, sans sacrifier à la correction moderne, l'aspect de ce lieu alliait le charme du présent avec les souvenirs et les traditions d'un passé qui se représentait involontairement à l'imagination. Il gardait la mémoire des générations qui s'étaient écoulées en y laissant quelque chose de leur empreinte. Ces murs avaient renfermé bien des joies et bien des douleurs, ces sombres allées avaient entendu bien des rires et bien des soupirs ; il s'y était échangé des vœux, des promesses et des baisers sans nombre entre les règnes d'Elisabeth et de Victoria. On croyait en retrouver la trace, en entendre l'écho, et il semblait que l'amour fût dans l'air quand le soleil d'août réchauffait toutes ces ombres et que la chaude atmosphère s'imprégnait de tous les parfums des fleurs d'été. C'était comme un splendide décor devant lequel devaient s'ouvrir les premières scènes du drame de la vie, et déjà deux personnages, un jeune homme et une jeune fille, assis sous les cèdres, paraissaient devoir en être les premiers acteurs. Sur le visage délicat de la jeune fille on pouvoit voir l'expression du bonheur le plus calme et de la confiance la plus parfaite dans l'amour qu'elle devait inspirer.

(*A suivre.*)

coup du malaise général, mais qu'il serait possible d'y remédier dans une certaine mesure, en opérant à l'intérieur des réformes devenues indispensables. Déjà la législation fédérale sur le contrôle des ouvrages d'or et d'argent a imposé l'observation des principes dont l'application assure à nos produits la confiance dans la valeur intrinsèque qu'ils représentent. La législation sur le commerce des déchets d'or et d'argent est venue, très à propos, rendre une sécurité nécessaire à ceux qui travaillent et font travailler les métaux précieux. Ces lois importantes ont introduit successivement la notion saine des responsabilités. »

Par le temps de phylloxéra qui court, on se préoccupe en Allemagne de remplacer le jus de la vigne par celui d'autres fruits. C'est le cas entre autres de M. J. Fromm, de Francfort. Cet industriel est parvenu à produire à l'aide du jus de myrtilles un vin rouge qui n'est point à dédaigner et que neuf personnes sur dix prendraient pour du petit Bordeaux. Les opérations sont les mêmes que pour le vin de raisins, mais il faut trois ans de cave avant que le vin de myrtilles ait sa maturité. Peut-être y aurait-il là une industrie lucrative pour certaines parties de la Suisse où les forêts abondent. Les myrtilles ne coûtent que la peine de les récolter et n'ont à craindre aucun insecte.

NOUVELLES POLITIQUES

L'affaire de Raon.

A Paris, les impressions sont assez calmes au sujet de l'incident franco-allemand. On attend tranquillement le résultat des négociations que le cabinet engagera avec le gouvernement de Berlin, et l'on se montre d'avance confiant dans l'habileté et l'énergie de M. Flourens.

Quant aux journaux allemands, ils affectent de n'y voir qu'une question de pur droit pénal et nullement un incident politique.

La *Vossische Zeitung* cependant plaide pour qu'on prenne de part et d'autre des mesures de précaution pour empêcher qu'à toute occasion des subalternes ne créent par leurs fautes des dangers sérieux, étant donnée la tension des rapports à la frontière.

Italie

On annonce que le général San Marzano, commandant la division d'Alexandrie, a été appelé à diriger l'expédition italienne en Afrique.

Espagne

Le gouvernement de Madrid a reçu une dépêche des îles Carolines annonçant qu'une insurrection des indigènes a éclaté dans l'île Ponape, par suite de l'expulsion d'un pasteur de la mission protestante américaine.

L'île Ponape avait une garnison de cinquante hommes. Les indigènes ont assassiné le capitaine de frégate qui remplissait les fonctions de gouverneur et un médecin de la marine. D'après les informations de la *Epoca*, tous les soldats ont été massacrés, sauf deux qui ont pu se sauver à la nage.

La *Correspondencia* dit, au contraire, qu'il n'y a eu que quelques soldats blessés.

Russie

Le monopole de l'alcool va décidément être introduit en Russie d'après les idées de M. Alglave. Les journaux de Saint-Pétersbourg annoncent que M. Alglave a eu plusieurs entrevues avec le ministre des finances, le directeur général des accises et plusieurs chefs de service. Le ministère travaille à la rédaction de l'exposé des motifs et du projet de loi destiné à être présenté au conseil de l'empire, où on ne prévoit aucune opposition. Le monopole sera organisé d'abord dans les gouvernements d'Orel, de Toula et de Perm. On l'étendra ensuite successivement.

Il s'est produit lundi de graves désordres à Saint-Pétersbourg lors de l'arrivée des réservistes appelés pour la première fois sous les drapeaux afin de faire des exercices pendant trois semaines.

Les réservistes, qui s'étaient rendus à la caserne, espéraient être renvoyés après quelques formalités; mais on les logea, en attendant les exercices, dans le manège de la caserne, sans distinction de rang et sans aucune commodité.

Leurs femmes et leurs autres parents s'étaient rassemblés en grand nombre devant la caserne.

Après une longue attente, les réservistes se mirent à protester contre le traitement qu'on leur infligeait et essayèrent de forcer les portes et les fenêtres pour s'échapper.

A cinq heures de l'après-midi, le commandant de la ville arriva, et les femmes le prièrent à genoux de délivrer leurs maris.

Le général Gresser chercha à calmer la foule et lui promit de faire mettre les réservistes en liberté; mais, au lieu d'agir ainsi, il donna l'ordre de requérir deux bataillons et de faire en outre cerner la caserne par des gendarmes.

La troupe, en pénétrant dans le manège, fut assaillie par les réservistes, dont quelques-uns se servirent de couteaux et de revolvers.

Les réservistes passèrent la nuit dans le manège sans prendre de nourriture.

Mexique

Réhabilitation inattendue. — Vingt ans après la capture et l'exécution de l'empereur Maximilien, le gouvernement mexicain, raconte le *Temps*, vient de se décider à rompre le silence sur les détails exacts de ce tragique événement.

On avait cru jusqu'à ce jour que l'empereur avait été livré à l'armée des assiégés par un de ses officiers, le colonel Lopez, qui a figuré depuis dans plus d'un drame historique, avec le rôle de traître. C'est le général Escobedo qui commandait les assiégés de Queretaro. C'était à lui, disait-on, que Lopez avait livré le malheureux souverain. Et depuis vingt ans le colonel Lopez, soupçonné d'une action contraire à l'honneur, était en butte au mépris de tous. Cet officier n'a pas voulu supporter plus longtemps une honte qu'il paraît ne pas avoir méritée. Il s'est adressé récemment au général Escobedo pour obtenir que celui-ci envoyât au gouvernement un rapport circonstancié sur la prise de Queretaro. Le général a accédé à ce désir, et, à la suite de la communication qu'il a faite, le *Moniteur de Mexico* vient de publier sur ces événements historiques, une note dans laquelle il déclare que le colonel Lopez se rendit au camp républicain près d'Escobedo et lui déclara au nom de Maximilien lui-même, que l'empereur était prêt à signer son abdication et à se rendre. Il paraît que le lendemain l'empereur changea d'avis et refusa de se rendre. Queretaro fut pris de force et Maximilien apparut faussement aux yeux du monde comme la victime d'une trahison du colonel Lopez.

Le *Moniteur* joint à cet exposé, à titre de preuve, la reproduction photographique d'un billet que l'empereur adressa au colonel Lopez le 19 mai 1867, quatre jours après la prise de la ville, du couvent de Santa-Cruz, où le souverain était détenu.

En voici le texte:

« Mon cher colonel Lopez,

« Nous vous prions de garder le plus profond secret sur la mission que nous vous avons donnée auprès du général Escobedo, car si ce secret venait à être trahi par vous ou par lui, notre honneur en serait atteint.

MAXIMILIEN. »

CHRONIQUE DE L'ÉTRANGER

L'historien hongrois, M. Salamon, a découvert dans les archives de Budapest environ cinq cents testaments datant de 1802 à 1874. Le ministre de la justice ayant été informé de cette singulière trouvaille, on a reconnu que ces documents avaient été déposés par les testateurs entre les mains des autorités, qui ne les ont pas remis aux héritiers. Par suite de cette négligence, l'ordre de succession a dû être dans bien des cas réglé par la loi, ce qui va donner lieu à une série de procès des plus compliqués. Cette affaire a produit une vive sensation. On ignore encore comment une si coupable omission a pu se produire.

— Un cataclysme des plus extraordinaires vient de se produire sur le territoire d'Orlado, au pied de la Sierra-del-Cadi (province de Barcelone, en Espagne). Sans qu'aucun signe eût pu le faire prévoir, le sol s'est effondré subitement sur une largeur de trois kilomètres carrés, engloutissant maisons, troupeaux, terres cultivées et bois, et laissant un précipice là où il y avait une colline.

NOUVELLES SUISSES

Société suisse d'utilité publique. — Outre les résolutions prises par la société réunie à Stanz, et que nous avons résumées hier, la société a voté un secours de 2,000 francs pour les victimes des inondations de Lungern.

Un crédit de 2,500 francs est voté pour faciliter à quelques personnes la fréquentation des écoles professionnelles pour femmes de Bâle et de Zurich; le comité fera des démarches pour obtenir un subside égal de la caisse fédérale.

Une motion de M. Galopin, de Genève, visant l'interdiction des jeux de hasard (petits chevaux) par la Confédération, est renvoyée au comité.

L'assemblée a décidé, sur la proposition de M. Odermatt, de populariser la consommation du lait et du fromage dans l'alimentation populaire, soit par l'enseignement dans les écoles, soit par des conférences publiques, soit en invitant les autorités fédérales et cantonales à l'introduire plus largement en aliments dans l'armée et dans les établissements publics.

Temps. — La température est en forte baisse dans la Suisse allemande. Le thermomètre est descendu au-dessous de zéro à Davos, au Gothard, au Säntis. Dans la matinée de lundi, il faisait, dans les environs de Winterthour, 3 degrés centigrades en dessous de zéro.

On écrit de Chancy au *Journal de Genève* que la gelée a fait, cette année, son apparition avec l'automne. En effet, lundi 26 et mardi 27, la blanche gelée a recouvert toute la plaine et laissé des traces évidentes sur les champs de pommes de terre et de blé noir, ainsi que sur les rares vignes qui conservaient encore leurs feuilles. Cet abaissement subit de la température aura, sans doute, pour effet de hâter la vendange.

Militaire. — Le capitaine Edouard Dietler, d'Aarberg, est nommé instructeur d'artillerie de deuxième classe.

GLARIS. — Le fonds de réserve spécial, formé avec les souscriptions pour Elm lors de l'éboulement du Risikopf, en prévision de quelque nouvelle chute de rochers, vient d'être remis à la commune d'Elm par le gouvernement glaronnais avec l'assentiment du Conseil fédéral. En effet, les rapports d'experts disent qu'il n'y a plus rien à redouter du Risikopf dans le moment actuel.

TESSIN. — La fête cantonale tessinoise de gymnastique a été célébrée samedi, dimanche et lundi à Locarno. Plusieurs sociétés italiennes y ont pris part. Au concours de section, les premiers prix ont été remportés par les sociétés de Lugano, Bellinzone, Locarno, Milan et Chiasso. La première couronne aux travaux individuels est échue à un gymnaste de Locarno, M. Rossi, la 2e à M. Bolzern, de Lucerne, la 3e à M. Ran, de Bellinzone. Aux jeux nationaux, c'est un gymnaste de Bienne, M. Pfund, qui a remporté le 1er prix.

SAINT-GALL. — Le colonel Kirchhofer-Gruber, qui est grand ami des arts, a donné l'autorisation à la société des arts de faire orner à ses frais les deux niches de la façade ouest du Musée de St-Gall de statues représentant l'une l'Art, l'autre les Sciences naturelles.

— Un négociant de St-Gall, appartenant à l'élite, n'avait pas cru devoir interrompre son voyage de noce pour venir prendre part au dernier rassemblement des VIe et VIIe divisions. Le département militaire saint-gallois l'a condamné à 30 jours d'arrêts que le nouveau marié a dû subir à son retour à St-Gall.

ZOUG. — Les fouilles continuent sur le lieu de la catastrophe jour et nuit, le dimanche comme la semaine. On tient à posséder avant l'hiver l'avis des experts, afin de prendre des mesures définitives et voir si les maisons du Faubourg peuvent être réoccupées par leurs habitants ou si elles doivent être définitivement évacuées.

ZURICH. — Les avocats et agents d'affaires n'ont qu'à se bien tenir, Mme Emilie-W. Kempin, Dr-jur., ouvrira le 1er octobre, à Zurich, un bureau d'affaires où elle offre de donner des consultations juridiques, rédaction de contrats, testaments et autres pièces se rattachant à la pratique d'un avocat ou agent d'affaires.

La voie est ouverte, il n'y a que le premier bureau qui coûte.

Pestalozzi

Le *Journal d'Yverdon* fait la description suivante du projet de monument présenté par M. Lanz et préféré par le jury:

« Le groupe de M. Lanz est réellement remarquable et forme un harmonieux ensemble. Au point de vue artistique et comme réalisation d'un touchant souvenir, c'est une œuvre réussie.

» Pestalozzi est debout, la tête penchée vers un petit garçon, placé à sa gauche. De l'autre côté est une ravissante fillette. Le vieillard parle aux enfants; sa main droite, levée, semble accentuer la phrase; l'autre main s'appuie affectueusement sur l'épaule du garçon, qui est tout oreilles; un livre ouvert dans la main gauche de l'enfant.

» La fillette s'appuye au maître, dont elle tient à pleine main l'ample vêtement. La figure est attentive; on voit que cette gentille créature cherche aussi à comprendre ce qui se dit.

» Pestalozzi est vêtu en costume de l'époque: culotte courte, souliers à boucles, longue redingote et grosse cravate faisant deux fois le tour du cou.

» La tête est fort bien comme ressemblance (nous jugeons d'après les portraits connus) et comme expression. C'est vivant. On admire la bienveillance et la douceur répandues sur ce noble visage, que les malheureux avaient appris à bénir. Les cheveux, rejetés en arrière, flottent sur le col de l'habit, découvrent un front qui révèle l'intelligence et la pensée.

» Ce groupe, dans sa simplicité, dit beaucoup, car il est traité, dans ses moindres détails, d'une façon absolument remarquable. C'est l'œuvre d'un véritable artiste.

» La statue est posée sur un piédestal sur lequel on lit:

A PESTALOZZI
1746-1827

» D'un côté sont gravées ces lignes:

Mon cœur appartient à la Patrie
Je sacrifierai tout pour adoucir la misère
et le malheur du peuple

» De l'autre:

La misère matérielle n'est trop souvent que l'effet
d'une misère intellectuelle et morale
que nous devons surtout combattre par
l'éducation de l'enfance.

» Derrière se lisent les noms des villes successivement habitées par Pestalozzi:

— Neuhof. — Stanz. — Berthoud. —
Münchenbuchsée. — Yverdon. »

Bulletin commercial.

Céréales. — La récolte des blés en France est officiellement estimée à 110 millions d'hectolitres, mais le commerce l'estime de 115 à 118 millions d'hectolitres. Le rendement a, dans la plupart des régions de la France, dépassé les espérances. Cette année encore la France pourra subvenir à ses besoins en blé et se passer d'en importer.

Sur les marchés, c'est la fermeté qui règne en général, quoique les prix restent sans grand changement appréciable.

Vins. — On annonce la mise de Morges pour jeudi 29 septembre. Depuis le 18 courant, on expédie tous les jours de la gare de Sion environ 35 à 40,000 litres de moût dans les prix de 42 à 45 centimes le litre.

Dans le midi de la France les vendanges sont en pleine activité. La quantité récoltée n'est nulle part bien grande, mais la qualité est bonne. On se plaint seulement du faible degré alcoolique des vins dans quelques départements. A Béziers et à Narbonne les petits Bouschet et les Alicante-Bouschet sont offerts aux prix de 28 à 35 fr. l'hectolitre. De nombreuses affaires se sont traitées dans le Gard de 26 à 31 fr. A Cette on a vendu des petits Bouschet de 25 à 35 fr.

(*Journal d'agriculture suisse.*)

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

La vendange. — On lit dans le *Littoral* de Colombier:

« La gelée a fait son apparition. Lundi et mardi, deux fortes blanches ont couvert la campagne. Lundi, en particulier, on pouvait croire à une tombée de neige. Ces gelées, en atteignant les feuilles, hâteront la vendange. Le rouge est à complète maturité, mais le blanc presse peu. Selon toute probabilité, le ban sera généralement levé lundi prochain.

Le raisin est beau, mais la quantité, en blanc surtout, est bien réduite. Il n'y aura pas encombrement dans les pressoirs, et les voituriers ne courent pas le risque d'être surmenés. »

CHRONIQUE LOCALE

La Société des juristes, assemblée lundi à Bellinzone, a décidé de se réunir l'année prochaine à Neuchâtel.

M. Christian Vonmoss, de Malans (Grisons), commis de poste à Porrentruy, vient d'être nommé au même emploi à Neuchâtel.

L'avant dernière nuit, des « vendales » ont jugé à propos d'enfoncer les glaces qui recouvraient les cadrans des deux appareils automatiques installés sur la Place du Port.

Espérons qu'on réussira à mettre la main sur les auteurs de cette stupide action.

DERNIÈRES NOUVELLES

Paris, 28 septembre.

M. Flourens a reçu dans la matinée le dossier de l'enquête faite par le procureur général à Nancy; il le transmettra aujourd'hui à Berlin.

Paris, 28 septembre.

Le rapport du procureur-général de Nancy confirme les premiers renseignements donnés, notamment le fait que les chasseurs ne pénétrèrent pas sur le territoire allemand. Les victimes ont été atteintes sur le territoire français.

Le rapport contient toutes les pièces justificatives, plans, procès-verbaux et interrogatoires.

Il est improbable qu'il y ait une solution avant dimanche.

Le préfet des Vosges a fait une visite à la veuve de Brignon et lui a remis cent francs en attendant un secours plus considérable du gouvernement français.

Les familles Rayle, Vobach, Borel-Loup, Hiller, Borel-Vaney, Stämpfli-Röthlisberger ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte qu'elles viennent d'éprouver en la personne de

Madame MARGUERITE BOREL,

leur mère, belle-mère et grand'mère, que Dieu a rappelée à Lui, dans sa 80e année.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu vendredi 30 septembre, à 1 heure après midi.

Domicile mortuaire: rue du Seyon 30.

On ne reçoit pas.

Madame veuve de William DuBois née Bellenot et ses enfants, Madame Sophie Frautschi née Bellenot, au Locle, et ses enfants, Madame veuve Elise Bellenot, à Neuchâtel, et ses enfants, Madame veuve Pierrette Bellenot, à Besançon, et ses enfants, ainsi que les familles Borel, Bellenot et DuBois ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la mort de

Monsieur ADOLPHE BELLENOT,
serrurier à Neuchâtel,

leur cher frère, beau-frère, oncle, grand-oncle et parent, que Dieu a rappelé à Lui, mardi 27 septembre 1887, dans sa 73me année.

L'enterrement, auquel ils sont priés d'assister, aura lieu jeudi 29 courant, à 2 heures après midi.

Domicile mortuaire: chez M. William Dubois, à Cormondrèche.

Le présent avis tient lieu de faire-part.

AVIS TARDIFS

SOCIÉTÉ DE TEMPÉRANCE

VENDREDI 30 SEPTEMBRE
à 8 heures du soir
à la Chapelle des Terreaux
M. D. LUDWIG, de Paris
parlera de l'œuvre de la *Croix Bleue* dans cette ville.

Les membres auxiliaires et le public en général y sont cordialement invités.

ON PEUT S'ABONNER

à la FEUILLE D'AVIS
DÈS CE JOUR AU 31 DECEMBRE:

Pour le prix de **3 Fr.** — franco à domicile.
Pour le prix de **2 Fr. 50** la feuille prise au bureau.